

U NUTIZIALE

Di a cumuna di Prunelli-di-Fium'Orbu

N°37

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020



S O M M A R I E

02 LE MOT DU MAIRE

03 IN PRIMA

05 ATTUALITÀ

07 TRIBUNA LIBERA

08 PATRIMONIU

10 A SCOLA

11 RIFLESSU

12 MEMORIA

Adresse :

Casa Cumuna - Migliacciaru
20243 PRUNELLI DI FIUM'ORBU

Téléphone :

04 95 56 51 10

Web :

www.prunellidifiumorbu.fr
secretariat-general@prunellifiumorbu.fr

Cari prunellacci, Cari amichi,

Nous voici donc confrontés à cette mégacrise pandémique avec son cortège d'incertitudes sanitaires, économiques, sociales, institutionnelles ... Incertitudes source de peur en particulier pour les plus responsables ayant à charge familles, employés, patients, élèves, clients ...

Quel avenir nous attend ? Quelles décisions prendre ? Quels doivent être désormais nos objectifs prioritaires ?

L'équipe municipale est sur le pont, forte, solidaire, présente. L'objectif premier, sécuriser notre commune en améliorant, voire en sauvant notre qualité de vie.

Dans les circonstances actuelles la tâche est immense. En plus de la mégacrise actuelle, nous nous sommes trouvés devant des situations qui se sont terriblement aggravées durant les années passées.

Je pense au réfectoire de l'école élémentaire qui menaçait de s'effondrer et qu'il a fallu sécuriser, à nos enfants qui étudient dans des préfabriqués faute de place suffisante ; nous leur devons un plateau scolaire et sportif digne de ce nom. Le projet est entre les mains de l'Etat et la CDC.

Je pense aux bâtiments amiantés de l'ancien collège, la destruction est prévue en 2021. Les associations qui y sont encore abritées seront relogées gratuitement dans les anciens locaux de Corse Travaux en phase de rachat par la commune.

Je pense à notre EHPAD A Ziglia qu'il faut remettre en état pour le bien-être de nos aînés tout en diminuant son important passif financier.

Je pense au développement de notre plan alimentaire communal. Diminuer nos dépendances est un axe majeur de notre politique. Notre capacité d'adaptation a déjà permis d'améliorer la qualité des repas dans nos écoles. Nous recherchons désormais une logique d'agriculture de proximité et de circuit court.

Je pense à la salle Cardiccia, dont l'achat de l'immeuble Logirem par la commune, va permettre de réaliser les très gros travaux de remise en état des parties communes. Bien qu'à notre charge, elles sont restées sans entretien depuis plus de quinze ans.

Je pense à la réfection du réseau d'assainissement, neuf stations de relevage sur onze dysfonctionnaient et rejetaient dans la nature, permettant de diminuer

artificiellement le volume de traitement des eaux usées et donc sa facturation. Une négociation avec l'agence de l'eau sur une baisse du prix de l'eau potable a permis de compenser l'augmentation du tarif de l'assainissement. La commune ne peut plus se permettre de prendre à sa charge l'important surcoût d'un assainissement mal géré depuis plus d'une décennie.

Je pense au manque de réseau d'électricité et au combat quotidien pour essayer de remettre à niveau les dessertes avec le syndicat d'électrification.

Nos élus, ayant des vice-présidences, représentent des hommes d'action au plus près des décisions.

Je pense au PLU et à l'amélioration de notre patrimoine immobilier, dossier malheureusement freiné par une bureaucratie administrative ralentie par la crise Covid-19.

Notre commune est à nouveau en marche...

Des hommes et des femmes s'engagent, riches de leurs propositions innovantes, nous sommes à l'écoute, prêts à réagir.

Nous sommes dans l'action.

Nous bénéficions de la force de notre histoire avec sa capacité, prouvée au cours des siècles, à évoluer, à s'adapter.

Cette évolution nous la voulons réfléchie, équitable pour tous et solidaire. Nous la voulons en harmonie avec notre environnement naturel, nous choisissons le développement durable ...

Que l'enfant à naître demain à Prunelli connaisse encore et toujours l'émerveillement d'un lever de soleil sur notre méditerranée, la sérénité d'une voix maternelle qui l'encourage : « e ora tocc' a tè. »

Noël approche ...

Que l'enfant né il y a plus de 2000 ans nous donne la sagesse de rester uni, fort et résolu à poursuivre la voie qu'il nous a montré alors : celle de l'amour du prochain et du don de soi.

Bon natale a tutti.

Disponibile et tout à votre écoute,
votre Maire,
André ROCCHI



Les temps forts du conseil municipal du 19 octobre 2020

Le Conseil Municipal a été marqué par plusieurs temps forts :

- Adoption à l'unanimité d'une Motion en hommage à Samuel PATY.

Le Conseil Municipal, particulièrement choqué et écoeuré par le lâche assassinat dont a été victime le professeur d'histoire géographique du Lycée Bois-d'Aulne à Conflans Sainte-Honorine, a souhaité saluer sa mémoire, son courage et son engagement dans sa mission d'enseignant et demande à Madame la Rectrice de l'Académie de Haute-Corse de veiller à ce que dans nos établissements scolaires se poursuivent sans faiblir l'enseignement de la liberté et la notion de tolérance et de respect de l'autre.

- Adoption à l'unanimité d'une Motion pour l'installation du futur Centre Hospitalier sur la commune à proximité de la prochaine installation radiologique et demande au Président de la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castellu d'intervenir auprès de la commission Santé de cette structure intercommunale en charge de ce dossier afin de favoriser son implantation.

- Validation des demandes de subventions :

*La commune souhaite mettre en place des jardins partagés à disposition des locataires des HLM de Morta et Quarciolu, et plus largement aux habitants de la commune.

*La commune souhaite engager la première tranche de travaux dans le cadre de la prochaine démolition et mise en sécurité des bâtiments de l'ancien collège de Morta.

- Validation de l'augmentation de la part variable assainissement et de la participation au branchement au réseau assainissement collectif au budget annexe de la commune.

Compte tenu du déséquilibre existant depuis plus d'une décennie sur le service d'eau et d'assainissement, la commune a été contrainte de rééquilibrer les imputations au service consacré à l'assainissement grâce à une baisse du prix du service de l'eau potable.

L'augmentation de 30 centimes sur la part d'assainissement est donc compensée par une baisse de 26 centimes sur le service de l'eau potable. Ce qui correspond à une augmentation globale de 4 centimes soit 0,8% sur le montant total de la facture payée par le consommateur.

Ces taxes correspondent à un service

payé par les administrés selon leur consommation, elles n'ont pas de lien direct avec les impôts collectés par la commune. Mais elles soulagent le budget communal qui finançait jusqu'à présent une partie de la consommation d'eau des particuliers par l'impôt des contribuables.

- Validation des conventions de mise à disposition des salles communales pour l'ensemble des associations pour la période 2020/2021.

- Validation d'une demande d'intervention de l'Office Foncier pour l'acquisition des anciens locaux de Corse Travaux à Agnatellu pour le compte de la commune.

- Validation de l'acquisition d'une parcelle au village de Prunelli pour le futur projet d'une micro station d'épuration dédiée au village.

Notre Maire élu Président de la Ziglia

Le bureau du Conseil d'Administration de l'Ehpad A Ziglia a été renouvelé le 30 septembre dernier.

Ont été élus président André ROCCHI, trésorier Marie-Josée SANTONI et secrétaire Anne-Marie DAMIANI CHIODI.

André ROCCHI a réagi après l'annonce des résultats « Je suis honoré de la confiance qui m'a été témoignée en me choisissant comme président et je suis conscient de la responsabilité que cette fonction implique. Je tiens à remercier Monsieur Francis GIUDICI pour le travail qu'il a réalisé depuis plusieurs années, travail qui a permis le commencement du redressement de notre Ehpad. Nous avons beaucoup de projets pour cet établissement et nous les mènerons à leur terme pour le bien-être de nos aînés. »

Adhésion à la charte Ecotourisme en Corse Orientale

Prunelli di Fium'Orbu adhère au réseau « Écotourisme en Corse Orientale » lancé par la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu.

Cette opération s'adresse aux acteurs et professionnels du Tourisme : hébergeurs, restaurateurs, producteurs ... qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les ressources naturelles et le cadre de vie local tout en favorisant un tourisme en accord avec les principes du développement durable qui préserve l'environnement.

Monsieur le Maire précise que dans ce cadre, les gîtes ruraux situés au village de Prunelli peuvent remplir les conditions d'éligibilité contenues dans la charte d'engagement établie par la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu et ainsi parfaire l'offre de location.



LES 8 ENGAGEMENTS DE L'ÉCOTOURISME

- 1- Mettre en valeur le territoire, son patrimoine naturel, culturel, historique et ses savoir-faire
- 2- Mener une politique d'achat responsable en privilégiant les produits respectueux de l'environnement et les produits, matériaux et services locaux
- 3- Réduire la production de déchets
- 4- Préserver la ressource en eau
- 5- Limiter ses consommations énergétiques & favoriser les énergies renouvelables
- 6- Favoriser un comportement éco citoyen auprès du personnel et des clientèles
- 7- Communiquer sur la démarche d'écotourisme de la Corse Orientale
- 8- Participer aux actions d'information et de formation organisées dans le cadre de la démarche Ecotourisme animée par le territoire

Mise en place du plan communal de sauvegarde

La Commune de Prunelli di Fium'Orbu s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal, afin d'accentuer

le dispositif sécurité de notre commune. L'objectif est de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Il s'agit d'organiser une réponse locale face aux risques (naturels et technologiques) encourus par la commune.

Pour connaître les risques de la commune et les conduites à tenir, vous pouvez consulter le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur le site internet de la commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde élaboré par la mairie se divise en trois parties :



- Organisation générale de la commune, avec les rôles et les missions pour chaque responsable de cellule.

- Procédure d'action pour chaque risque, en fonction des niveaux d'alerte et des enjeux. Les risques sont cartographiés pour connaître les zones les plus sensibles, et ainsi définir des priorités en fonction des risques.

- Annuaire de crise, comportant l'ensemble des ressources disponibles sur la commune.

Le PCS est un document vivant qui ne cesse d'évoluer car notre territoire est soumis à de plus en plus de risques, dus aux changements climatiques.

Défense des forêts contre les incendies



André ROCCHI notre maire a tenu à sensibiliser tous les acteurs pouvant intervenir pour la prévention des feux en réunissant ONF, DDTM, CDC, SIS 2B et sapeurs forestiers.

Il a fait part de l'urgence de la situation quant à l'exposition au feu en particulier au village de Prunelli.

Il a dénoncé l'abandon depuis plusieurs années des zones anciennement appelées pare-feu par les services responsables : d'Agnatellu à Prunelli, le tour du village en particulier la partie d'Albitroni, ainsi qu'Aja Vecchia à Padula.

Des décisions urgentes ont été demandées par le maire de Prunelli di Fium'Orbu à l'ensemble des responsables présents.



Ligne rurale de transport sur la Commune

Les missions sociales du CCAS

Le CCAS de la commune poursuit ses missions sociales lors de la dernière séance du conseil.

A l'ordre du jour :

- Conventions avec les Associations Corse Aide à la Personne, AMAPA (Association Mosellane d'Aide aux Personnes Agées) et la Fédération ADMR de Haute-Corse afin de mettre à disposition des appareils de Téléassistance auprès d'administrés nécessitant ce dispositif.
- Aide financière, pour les frais d'acquisition d'un fauteuil roulant électrique au profit d'un jeune administré de la commune, directement versée à AFM TELETHON.
- Récompenses aux Bacheliers avec l'attribution aux lauréats d'une gratification en fonction de leur niveau de réussite.

Pendant le confinement, un registre est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie. Sont concernées en priorité, les personnes vulnérables, âgées, seules ou isolées et n'ayant pas la possibilité de se déplacer. Pour vous inscrire contacter le 04.95.56.51.10.

Marie-Josée SANTONI, adjointe et élue en charge des affaires sociales, vous reçoit tous les vendredis après-midi de 14h15 à 17h uniquement sur rendez-vous.



La Municipalité vous informe qu'un service de navette totalement gratuit est à votre disposition depuis le lundi 14 septembre, sur simple demande à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04.95.56.51.10.

Ce service de transport permet aux habitants, non véhiculés ou isolés, de relier leur domicile aux différents pôles de services administratifs et commerciaux de la commune.

Retrouvez les trajets et horaires sur le site internet de la commune.

Atlas de la biodiversité communale

La municipalité a répondu à un appel à projet ABC 2020 pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). La commune souhaite améliorer ses connaissances sur le patrimoine naturel présent sur son territoire et le faire connaître à l'ensemble de la population pour assurer sa préservation. Ce projet permettra de mieux cerner les enjeux liés à la biodiversité afin d'entreprendre des actions, notamment sur la Trame verte et bleue, permettant de constituer un maillage de corridors biologiques terrestres et aquatiques, des « réservoirs de biodiversité » et des aires protégées.

Nous avons travaillé sur quatre axes :

- Un programme de sciences participatives où toute la population pourra collecter des données naturalistes et les inscrire sur la base de données « Faune France ». Organisation d'animations sous forme de jeux autour de la biodiversité (Plaquettes / flyers d'information incitant les habitants à participer au recueil de données)
- Organisation des « 24H de la biodiversité » sur le territoire au printemps afin d'impliquer directement les citoyens aux inventaires naturalistes et les former à l'identification des espèces.
- Une sensibilisation forte des scolaires en intégrant au projet des interventions pédagogiques en extérieur avec un animateur professionnel pour les élèves du territoire et le centre de loisirs ALSH. Les enfants pourront alors à leur tour sensibiliser leurs parents aux enjeux de la biodiversité du territoire.
- Améliorer ses connaissances sur le patrimoine naturel de la commune afin d'appréhender les enjeux liés à la biodiversité et la préservation de celle-ci.



La commune souhaite élaborer son ABC en se reposant sur l'expérience, les compétences et le savoir-faire du CPIE A Rinascita, du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC), du conservatoire botanique, du groupe chiroptère et du conservatoire d'espaces naturels afin de recenser la faune et la flore sur sa commune.

Un bilan sera réalisé sur :

- L'état général de la biodiversité sur le territoire.
- L'identification des zones à fort enjeux vis-à-vis de la préservation de la biodiversité.
- La compréhension générale du paysage et de son évolution.
- L'identification des continuités écologiques et des ruptures de continuité à l'aide de la Trame verte et bleue contribuant à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

La commune souhaite présenter son ABC principalement sous format cartographique : cartographie générale des habitats, cartographie de la faune et de la flore et cartographie des enjeux. La durée du projet est inscrite sur deux ans avec le plan financier suivant :

• Budget :	42 950 €
• OFB :	31 450 € (73%)
• Temps personnel valorisé :	3 000 € (7%)
• Commune :	8 500 € (20%)

Rénovation de l'éclairage public : investir pour consommer moins

Des travaux de rénovation et d'amélioration des performances énergétiques des installations d'éclairage public ont été réalisés ces derniers mois. Ce sont 517 luminaires à technologie LED qui ont été installés sur plusieurs sites de la commune : Pastricciola, Tupaghja, Migliacciaru, Petraghiolu, Pardisole, Strada di Capannella, Abbazia, HLM de Quarciolu.

Les entreprises RAFFALI TP et PROCESS ENVIRONNEMENT ont participé aux travaux pour un coût total de 578 905,90 €. La municipalité a pu bénéficier de subventions de la CDC et d'EDF pour un montant de 346 640 €, la somme de 177 929 € restant donc à la charge de la commune.



L'un des axes de la commune est d'investir pour consommer moins et ainsi augmenter sa capacité d'auto-financement pour la réalisation de nouveaux projets. Avec ce type d'installation moins gourmande en énergie, l'économie sera de 28 000 € par an avec un retour sur investissement en moins de 4 ans.

La commune concoure à l'obtention du label «villes et villages étoilés»



L'opération « Villes et Villages Etoilés » organisée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, en s'inscrivant dans une approche globale qui prend en compte à la fois les enjeux de biodiversité et paysages nocturnes, de confort et sécurité, de sommeil et santé des habitants, les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairages, la qualité de relation avec le citoyen.

« Villes et Villages Etoilés » valorise nationalement les communes et les territoires qui entrent et agissent dans une démarche de progrès. C'est aujourd'hui, 574 communes qui sont déjà labellisées en France.

Pour André ROCCHI, « notre commune a tout intérêt à adresser une demande de label auprès de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, considérant les nombreux avantages offerts par cette labellisation. »

Souriez, vous êtes protégés



Le nombre de caméras déjà en service sur la commune a doublé afin de prévenir les problèmes de dégradation et d'incivilité une fois pour toutes.

Ces nouveaux équipements de vidéoprotection installés par la société Protect, pour un coût de 20 000,00 €, vont permettre de sécuriser visuellement des sites sensibles tels que le collège du Fium'Orbu et le cimetière communal de Migliacciaru.

Ce dispositif vient renforcer le système de vidéosurveillance existant afin de couvrir largement tous les secteurs de la commune et travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie de Ghisonaccia en cas d'infraction avérée.

La municipalité œuvre au quotidien pour garantir la sécurité de tous les habitants et agit pour que cesse toute forme d'incivilité.



La Communauté de Communes a installé plusieurs commissions de travail thématiques pour mener à bien les grands dossiers de la mandature.

À notre demande, une commission Santé a été créée afin de relancer le projet d'Hôpital Public de Proximité en Plaine Orientale.

C'est un des élus de Per Prunelli, Esteban Saldana (par ailleurs porte-parole du collectif Per u drittu à a Salute in Piaghja Orientale), qui a été chargé de son animation, l'objectif étant la création d'un Hôpital Public de Proximité.

Le travail de la commission a déjà permis de trouver un consensus sur la nécessité de prévoir au sein de cette structure les services suivants :

- Un service d'Urgences de type Accueil Médical Non Programmé (AMNP) destiné à accueillir les urgences « tout venant », non chirurgicales et/ou ne nécessitant pas de soins critiques (urgences médicales, urgences orthopédiques ne nécessitant pas de chirurgie en urgence, urgences pédiatriques médicales simples, urgences gériatriques...);
- Des locaux spécifiques pour l'AMNP avec box d'examen et les locaux médicaux / infirmiers nécessaires ;

- Un à deux lits de SAUV pour une prise en charge et un conditionnement avant transfert d'éventuelles urgences vitales ;

- 1 unité de UHCD (Unité d'Hospitalisation de Courte Durée) de 2 lits adultes + 1 lit pédiatrique ;

- 1 unité de médecine polyvalente (adultes et gériatrie de courte durée) de 10 lits d'hospitalisation non programmée ;

- 1 unité de 20 lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) gériatrie (l'autorisation du projet de Centre de Rééducation Fonctionnelle étant caduque, il y a une autorisation existante de 60 lits que l'administration souhaiterait répartir du sud de Bastia jusqu'au Fium'Orbu) ;

- Des locaux pour une unité de pharmacie hospitalière ;

- Des locaux pour intégrer le SMUR à proximité immédiate du service d'AMNP de l'Hôpital ;

- Des locaux pour des services de consultation. Notamment pour les consultations de spécialistes avancées qui ont vocation à être réalisées au sein de l'Hôpital ;

- 1 unité d'Hôpital de jour pour accueillir des spécialistes du Groupement Hospitalier de Bastia ;

- 1 unité d'imagerie et une 1 antenne de biologie (biologie délocalisée

possible par conventionnement avec un professionnel libéral du territoire) ;

- Un parking et un hélicoptère pour l'évacuation des urgences médicales.

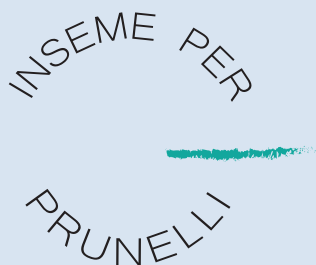
Afin de répondre au mieux aux besoins de la population, la commission s'est entendue sur la nécessité pour l'Hôpital de s'appuyer par conventionnement sur un plateau technique complet (radiologie – scanner – IRM).

Ce qui pourrait permettre de faciliter un consensus pour une implantation géographique sur notre commune.

Notre élu, Esteban Saldana, a déjà rédigé un courrier au 1er Ministre (avant l'annonce de l'annulation de sa venue en Corse) pour demander une rencontre avec le Ministre de la Santé. Il semblerait que le courrier ait été jugé digne d'intérêt car l'Hôpital de la Plaine a fait l'objet d'un échange en visioconférence avec des représentants gouvernementaux. D'ailleurs, le cabinet du 1er Ministre et l'ARS de Corse ont demandé un argumentaire complémentaire chiffré du projet.

Nous vous tiendrons au courant des évolutions de ce dossier primordial pour notre territoire.

<https://www.facebook.com/Per-Prunelli>



Notre Communauté des Communes doit choisir la voie de la solidarité, de l'action concertée, d'une mutualisation des moyens pour plus d'efficacité.

Saisissant l'opportunité de trois maires-médecins, le Président de la Communauté des Communes Monsieur Francis GIUDICI a initié une Commission Santé. Celle-ci doit s'attacher à trouver des solutions à l'aggravation de notre désert médical, à promouvoir la création d'un hôpital local, à sauver la station thermale de Pietrapola. Toute la force de cette Commission repose sur l'équilibre responsabilité – solidarité. Chacun devant s'atteler en toute humilité à la charge qui lui est dévolue. Aux côtés des élus, le personnel de la Communauté

des Communes est à l'œuvre, qui bien que n'étant pas sous les lumières des projecteurs médiatiques, n'en remplit pas moins avec compétence la charge de travail qui lui incombe : prendre des rendez-vous, établir des contacts, rédiger des courriers à la CDC, à la Préfecture, à l'ARS, au Ministre de la Santé voire au Premier Ministre. Ce travail en commun doit se faire en toute sérénité, seule garantie d'efficacité pour l'ensemble de notre territoire.

«Comment construire en effet une communauté d'échange et de relation humaine améliorées si l'on demeure égoïste, vaniteux, envieux et menteur.» (Edgard Morin)



Ancien chemin muletier bordé de murs en pierre

Balade au cœur de l'héritage de l'occupation romaine

Suite à l'étude de recensement des sentiers existants lancée par la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu, la commune souhaite faire redécouvrir son riche passé religieux à travers la randonnée.

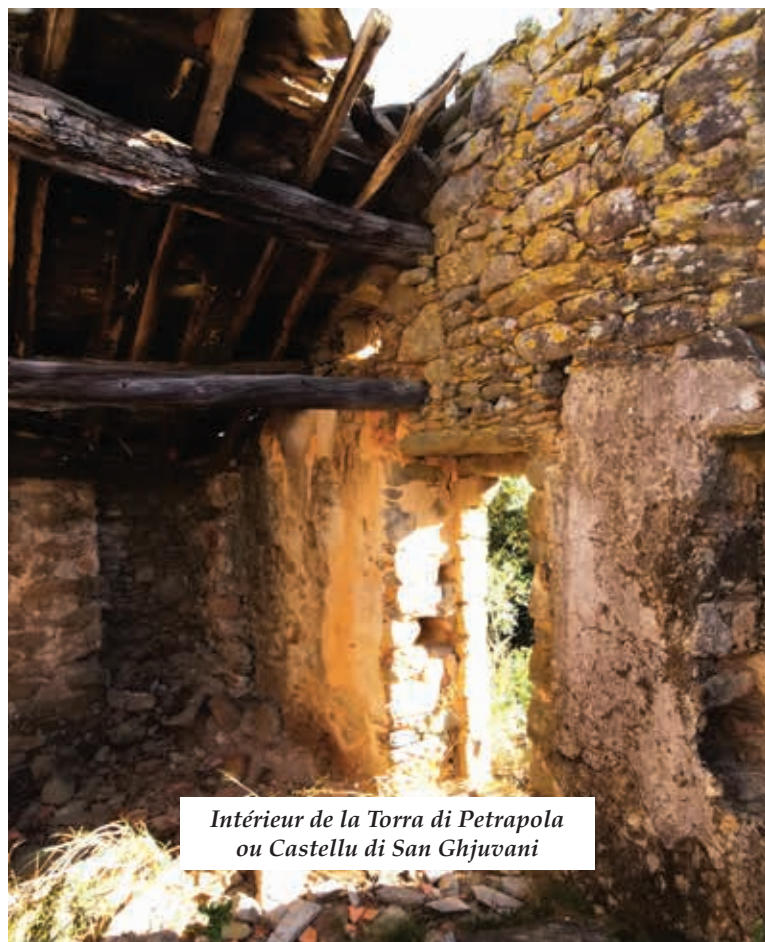
Ce sont deux futures boucles pédestre, chevaline et VTT qui inviteront le promeneur à partir à la rencontre de notre territoire archéologique et environnemental, de San Ghjuvani, en passant par la Cursa jusqu'à Prunelli, ainsi que sur le sentier historique des 7 fontaines.

Tout au début de la première boucle se trouve un ancien village dit San Ghjuvani (Saint Jean) ou de Petrapola, dont on peut encore voir les ruines de l'église San Ghjuvani Evangelista. Sur le linteau, au-dessus de la porte d'entrée, sont gravées une colombe, une rosace à 6 branches, une croix ancrée entourée d'un cercle et une main bénissant. Symboles que l'on retrouve sur le logo de notre commune.

Un peu plus loin, sur un piton rocheux se dresse une bâtisse en ruine dont l'assise est celle de la Torra di Petrapola ou appelée Castellu di San Ghjuvani, hameau médiéval composé de plusieurs maisons et d'une tour. La légende mentionne le bandit Micaelli, dernier bandit du Fium'Orbu, qui aurait habité la tour. Sur les flancs, on peut encore voir la citerne médiévale et l'escalier permettant d'accéder à la tour, ainsi qu'un four à pain datant sans doute du XIXème siècle. Tout autour dans le



Ancien autel de l'église San Ghjuvani Evangelista



Intérieur de la Torra di Petrapola ou Castellu di San Ghjuvani

sous-bois, on devine les ruines de cet important hameau médiéval qui fut le cœur de l'ancienne pieve de Cursa et la principale résidence du seigneur et de sa famille. Le sentier continue dans le sous-bois, puis après la fontaine de Petrapola, il emprunte l'ancien chemin qui reliait cet ancien village au couvent San Francescu et à Prunelli.

Les ruines du couvent sont importantes, la partie centrale est spectaculaire avec ses grandes arcades, ses différentes pièces, ainsi qu'une grande cheminée conservée dans l'angle nord-est de la bâtisse.

Puis du couvent, le sentier peut soit rejoindre le village et se rendre à l'église paroissiale Santa Maria, soit redescendre vers l'église pievane.

L'église pievane, cœur de la pieve de Cursa, a été fouillée par G. Moracchini-Mazel en 1974. Elle se trouve juste en bordure du chemin. De nombreuses pierres de cet édifice ont été réemployées dans les bâtiments ruraux voisins. Plusieurs pressoirs à raisins témoignent de l'importance de la culture de la vigne sur ces côtes.



Torra di Petrapola ou Castellu di San Ghjuvani.

Notre commune a des potentialités différentes à exploiter en développant une autre forme de tourisme en quête de culture et de pleine nature.

L'association Ripublica Dimucratca di l'Abbazia n'a pas attendu cette étude pour entretenir et ouvrir les chemins grâce à ses nombreux adhérents qui appellent d'autres bénévoles à se réunir tous les week-ends sur les sites de Padula, Valcaja, de Cova à Tuppaghja, du pont de Serra jusqu'à Albitrone ... Pour son Président Jules-François PAOLI « entretenir ces sentiers diminue les départs de feu d'une part, mais permettront aussi de mettre en lumière ces sites méconnus comme l'église San Ghjuvani, l'une des plus anciennes chapelles de l'époque romaine sur le bassin méditerranéen. » L'association a pour projet d'y organiser tous les 24 juin à midi une merendella, ainsi que 2 courses au GPS d'Abbazia à Prunelli de jour et de nuit au mois de septembre prochain.

Son rôle d'élu lui permet également de suivre l'avancement de ces dossiers à la Communauté de Communes en insistant sur la réhabilitation de ces anciens chemins muletiers bordés de murs en pierre.



Entrée de l'église San Ghjuvani Evangelista

La Ripublica Dimucratca di l'Abbazia a été récemment rejointe par l'association I Chjassi Fiumurbacci pour la défense des chemins et sentiers du Fium'Orbu-Castellu. L'association a pour objet la défense, la protection et la valorisation du patrimoine naturel, de l'environnement et du cadre de vie sur notre territoire. Avec l'ensemble des bénévoles, les deux associations projettent de valoriser d'autres sentiers qui constituent des itinéraires de découverte du patrimoine au sein du maquis doté d'une multitude de minéraux et d'essences végétales, une véritable réserve pour la faune et la flore.

Ces futures boucles permettront d'aller à la découverte du riche passé de notre région, de la préhistoire à nos jours, avec plus particulièrement l'empreinte romaine médiévale, auprès d'un public varié, locaux, scolaires mais aussi touristes.



Four à pain datant sans doute du XIXème siècle

L'heure de la rentrée a sonné

Le 3 septembre dernier l'heure de la rentrée a sonné après 6 mois de vacances pour certains. Petits et grands vont devoir se réacclimater à leur lieu de travail pour les mois à venir.

Dans ce contexte sanitaire particulier, tout a été mis en place pour accueillir enfants et enseignants dans les meilleures conditions possibles.



Le Maire accompagné de ses élus accueillait parents et enfants



Le port du masque était respecté sur le parvis de l'école élémentaire



Entrée règlementée pour les parents dans la cour de Capannella



Port du masque et distribution de gel à l'entrée de Capannella



Le Président de la Collectivité de Corse Gilles SIMEONI et la conseillère exécutive en charge de l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche Josepha GIACOMETTI PIREDDA étaient présents auprès des collégiens et lycéens de la cité scolaire de la Plaine afin de soutenir l'ensemble du personnel, enseignants et direction, en ces temps difficiles dus à la covid-19.



Enfin une ligne scolaire Prunelli/Porto-Vecchio

Alertée par un problème d'acheminement des élèves vers le lycée professionnel de Porto-Vecchio suite à la suppression d'une ligne de transport scolaire, la municipalité a pris contact avec les services compétents de la CDC.

Nous avons obtenu l'assurance d'une extension de ligne au départ de la commune pour les élèves concernés et ce dans les plus brefs délais.

Le cimetière a retrouvé sa croix

La municipalité tient à remercier la menuiserie Antoine BERNARDINI pour avoir confectionné gratuitement cette croix en bois qui orne l'entrée du cimetière communal de Migliacciaru.



Journée de grands prix

Le 4 octobre dernier, l'équipe dirigeante de l'hippodrome de Calzarellu, sous la houlette de son Président Jean-Baptiste ANDREANI, présentait la journée phare de leur calendrier avec les prix Charles Susini, Don Jérôme Carlotti, Paul-Noël Bertini et Jacob Carlotti en présence d'un public nombreux.



La communion solennelle célébrée a Piazza di a Nazione

Crise sanitaire oblige, l'Abbé Renucci et le Père Adalbert ont réalisé en plein air au cœur d'A Piazza di a Nazione la cérémonie de profession de foi sous un ciel radieux.



La semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, élus et représentants des parents d'élèves accompagnés d'Elodie DECLEVE, diététicienne-nutritionniste, se sont joints aux enfants pour déguster un repas aux couleurs de l'Italie avec au menu : antipasti, lasagnes maison et panna cotta aux fruits rouges.



Pendant les vacances au centre de loisirs ALSH

Vacances de la Toussaint animées pour les enfants avec leçons de chant, journées sportives, ateliers pâtisserie, accrobranche, cinéma, sorties au parc, fête déguisée pour Halloween ...



Deux grands Hommes de la commune nous ont quittés



Georges PERROT, Commandeur de la Légion d'Honneur, Chef de bataillon honoraire, Distinguished Service US Mérite, Militaire Cherifien nous a quittés dans sa 99ème année. Après avoir côtoyé l'horreur sur les champs de bataille durant sa longue carrière, il avait retrouvé un certain plaisir de vivre entouré de son fils, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. La mort à venir lui rendait d'une certaine façon, disait-il, la vie plus aimable et plus douce. Il s'en est allé paisiblement retrouver toute l'amitié et le respect de ses anciens frères d'armes.



Claude DEPLAN était très impliqué dans la vie de sa commune, que ce soit avec l'Amicale Corse des Anciens de l'Armée de l'Air qu'il avait créée avec trois de ses amis ou bien avec l'association des Anciens Combattants section du Fium'Orbu. Il travaillait avec acharnement à la réalisation d'un jumelage entre notre commune et un village de Sardaigne, mais a malheureusement été emporté avant la concrétisation de ce projet. C'était un homme discret, apprécié de tous et toujours disponible pour les autres. Sa famille, ses amis et toutes les personnes touchées par sa disparition sont venus nombreux lui rendre un dernier hommage.

Naissances de Septembre et Octobre 2020

CHAKHAD Ines	le 11 septembre
FARIA TORRES Ghjulia	le 24 septembre
COSTA Paul-Marie	le 8 octobre
GIACOMI Analina	le 25 octobre

Décès de Septembre et Octobre 2020

GONZALES Alain	le 8 septembre
DAVINI épouse DOMINICI Lina	le 11 septembre
ANDREANI Michel	le 12 septembre
DEPLAN Claude	le 14 septembre
PANCRAZI François	le 26 septembre
PERROT Georges	le 6 octobre
SUSINI épouse CASAMATTA Jeanne	le 6 octobre



Toutes les informations sont disponibles sur le site
de la mairie : www.prunellidifiumorbu.fr
Et pour ne rien rater de l'actualité,
pensez à vous inscrire à la newsletter.

U NUTIZIALE

di a Cumuna di Prunelli-di-Fium'Orbu

Bulletin municipal édité par :
Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu - 04.95.56.51.10
www.prunellidifiumorbu.fr

Directeur de la publication : André ROCCHI

Rédaction et Illustrations : Service Communication

Conception : Grafica,

Impression : Imprimerie du Fium'Orbu,

Secrétaires de rédaction : Marie-Josée Santoni, Vincent Susini.